

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

JOINT CTF-SCF/TFC.19/7
29 mai 2018

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Washington
5 juin 2018

Point 7 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA PHASE 2 DU PLAN D'ACTION DES FIC EN FAVEUR DE LA PARITÉ DES SEXES POUR L'EXERCICE 18**

DÉCISION PROPOSÉE

La réunion conjointe des comités du CTF et du SCF a examiné et approuvé le document intitulé *Joint CTF-SCF.19/7, Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la phase 2 du plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes pour l'exercice 18.*

La réunion conjointe se félicite de la poursuite de la mise en œuvre de la phase 2 du plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes et de la Politique des FIC sur la parité des sexes.

Résumé analytique

Introduction

1. Le présent rapport d'activité au titre de l'exercice 18 a pour but de faire le point à la réunion conjointe des comités du CFT et du SCF sur les activités entreprises en vue de favoriser l'obtention de résultats en matière de parité des sexes dans les Fonds d'investissement climatiques (FIC) dans le cadre de la phase 2 du *Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes* (CTF-SCF/TFC.16/Rev.16/Rev.1) et plus particulièrement de rendre compte des progrès accomplis au cours de l'exercice 18.
2. Le Comité conjoint du CFT-FSCF a approuvé en décembre 2016 la *phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes*¹ pour la période de l'exercice 17 à l'exercice 20 afin d'exploiter les acquis enregistrés dans le cadre de la phase 1 et de faire une plus large place aux politiques, au soutien opérationnel et aux résultats d'apprentissage. Le Plan met l'accent sur un objectif plus large de changement axé sur la promotion de la parité des sexes : « *L'amélioration de la situation des femmes en matière de patrimoine, de droit d'expression et de revenu par l'accès aux retombées des investissements financés par les FIC*² ». À cette fin, le plan met l'accent sur cinq éléments essentiels du programme, à savoir : a) l'élaboration de politiques ; b) l'appui aux programmes ; c) les travaux d'analyse ; d) la surveillance et l'établissement de rapports ; et e) les connaissances et l'apprentissage.

Approche et aperçu général du programme

3. La phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes marque un changement délibéré d'orientation, avec le passage d'une approche axée sur les processus d'intégration de la parité des sexes vers la réalisation de résultats s'inscrivant dans le cadre de l'objectif plus ambitieux de transformation de l'équilibre entre les sexes décrit ci-dessus. Le plan repose sur trois piliers : i) gouvernance des FIC et des programmes ; ii) institutions locales et nationales ; et iii) croissance verte et moyens d'existence durables. Le plan comprend un cadre renforcé pour le suivi des résultats et de l'impact. La mise en œuvre de la phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes a débuté en décembre 2016.
4. Les sections suivantes présentent les principales activités du programme des FIC pour la promotion de la parité des sexes entreprises par l'Unité administrative des FIC et les BMD par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la parité des sexes, qui doivent être réalisées au cours de l'exercice 18, ainsi que les activités prévues au titre de l'exercice 19.

¹ Plan d'action pour la parité des sexes des FIC, phase 2 (2016). Disponible à l'adresse : https://www-cif.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/ctf_scf_decision_by_mail_cif_gender_action_plan_phase_2_final_revised.pdf

² Plan d'action pour la parité des sexes des FIC, phase 2 (2016). Disponible à l'adresse : https://www-cif.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/ctf_scf_decision_by_mail_cif_gender_action_plan_phase_2_final_revised.pdf f. p. 6

Résultats obtenus au cours de l'exercice 18

5. **Élaboration de politiques** : les FIC sont fermement engagés à promouvoir l'intégration de la parité des sexes en vue de contribuer à la réalisation des résultats attendus en matière de parité des sexes dans l'ensemble de ses programmes et de ses opérations pour l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. L'une des principales réalisations de l'exercice 18 a été l'approbation, en janvier 2018, de la politique des FIC sur la parité des sexes³ par les comités conjoints du CTF et du SCF, à la suite des révisions apportées en réponse aux commentaires des membres du TFC et au dialogue avec les parties prenantes internes et externes. La politique approuvée sert de cadre de gouvernance pour l'intégration de la parité des sexes dans les FIC et leurs procédures, dans la conception et la mise en œuvre des programmes, la dotation en personnel et l'établissement des budgets. Entre autres innovations, elle introduit la catégorie des représentants des femmes au sein de la structure des observateurs des FIC. Les équipes des FIC chargées du dialogue avec les parties prenantes et de la parité des sexes collaborent en vue d'appuyer le processus d'identification des représentants des deux sexes conformément à la nouvelle politique.
6. *Recrutement d'un spécialiste de la parité des sexes au sein de la CIFAU* : au cours de l'exercice 18, auront lieu les discussions sur l'établissement de la liste restreinte pour le recrutement au poste de spécialiste de la parité entre les sexes au sein de la CIFAU, les entretiens de sélection étant prévus au début de l'exercice 19.
7. **Appui aux programmes** : un appui technique direct a été fourni aux projets des FIC au cours de l'exercice 18, à la demande des pays et des BMD. À la demande de la BERD, l'équipe chargée des questions de parité des sexes au sein des FIC a participé à une mission effectuée au Tadjikistan en octobre 2017 en vue de renforcer les activités spécifiques d'appui au programme du PPCR pour le Tadjikistan, qui est mis en œuvre par le gouvernement du Tadjikistan avec le concours de la BERD. La mission a consisté en des visites sur les sites des projets, des rencontres avec les bénéficiaires et le personnel des institutions financières locales effectuées par CLIMADAPT pour recenser les enseignements à tirer de l'expérience menée sur le terrain. Par ailleurs, des commentaires ont été fournis dans le cadre de l'examen de la parité des sexes concernant plusieurs nouveaux plans d'investissement du PPCR afin d'améliorer la prise en compte de la parité des sexes dans ces plans et les lignes directrices relatives aux programmes sur la parité des sexes ont été partagées afin de faciliter la prise en compte de la problématique de la parité des sexes dans la conception des programmes. Enfin, les services des FIC chargés de la parité des sexes ont fourni un appui technique pour l'examen du programme PPCR de la Banque asiatique de développement (BAsD) pour le Cambodge, qui collabore avec le ministère des Affaires féminines du Cambodge pour intégrer davantage une approche axée sur la parité

³ Consulter la *Politique des FIC sur la parité des sexes* en cliquant sur le lien suivant : https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/knowledge-documents/joint_ctf-scf_17_4_rev.1_cif_gender_policy_rev1_2_final.pdf

des sexes et le climat dans leurs plans nationaux, et élabore actuellement trois produits du savoir autonomes qui rendent compte de ce processus.

8. **Connaissances et apprentissage** : les activités dans les domaines de la gestion du savoir et de l'apprentissage se sont poursuivies au cours de l'année. Les services des FIC chargés de la parité des sexes, en collaboration avec PROFOR, FCPF et le FIP de la Banque mondiale, ont organisé une série de sessions d'une journée sur la parité des sexes et la gestion durable des forêts dans le cadre de la Journée d'apprentissage conjoint du Programme d'investissement forestier (PIF) et des réunions du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) en RDP lao en septembre 2017⁴. Parmi les orateurs figuraient des représentants de l'UICN et du CIFOR, ainsi que des représentants du Mexique, du Mozambique, du Népal, du Pérou et de la RDP lao, entre autres, qui ont parlé de leur expérience en matière d'intégration de la parité des sexes au niveau des politiques et des programmes. En outre, la note technique sur la parité des sexes et la gestion durable des forêts préparée par les services des FIC chargés de la parité des sexes a été lancée : elle fournit des informations pratiques sur l'intégration de la parité des sexes dans le cycle des projets forestiers⁵.
9. En octobre 2017, les services des FIC chargés de la parité des sexes ont fait une présentation sur les approches d'intégration de la parité des sexes lors de l'atelier des parties prenantes sur l'étude de la BERD relative à la parité des sexes et l'adaptation du secteur privé, au cours duquel le concept de l'étude a été validé par les représentants du gouvernement, des OSC et du secteur privé. Le dernier atelier de la mission a pris la forme d'une réunion sur le rapport intitulé « Renforcer la résilience face aux aléas climatiques dans le secteur de l'énergie au Tadjikistan », qui comprenait des travaux d'analyse sur les liens entre le climat et la sécurité énergétique des ménages. Les services des FIC chargés de la parité des sexes ont présenté des exposés à l'occasion de deux sessions distinctes organisées durant l'atelier sur le lien entre la parité des sexes et le changement climatique, et sur l'intégration de la parité des sexes dans les grands projets d'infrastructure énergétique et hydraulique.
10. En mai 2018, une session sur la parité des sexes a été organisée lors de la réunion des pays pilotes du PPCR qui s'est tenue au siège de la BASD à Manille aux Philippines, en mai 2018, sur la parité des sexes et le développement institutionnel, en référence aux programmes de protection sociale adaptative et de réduction des risques de catastrophe, à partir de l'expérience de la Zambie, du Niger, du Cambodge et du Samoa. Le responsable chargé de

⁴ Se reporter à l'ordre du jour en cliquant sur le lien suivant http://www.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/fip-fcpf_knowledge_day_gender_sessions_agenda.pdf and session materials http://www.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/presentations_inclusive_and_sustainable_forest_management.pdf and http://www.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/presentations_strategic_alignment_and_policy_engagement_what_works_to_make_it_more_inclusive.pdf.

⁵ Lire la publication ici : https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/knowledge-documents/gender_and_sustainable_forest_management.pdf

l'égalité entre les sexes à la BASD a également livré ses réflexions concernant les enseignements tirés de la mise en œuvre du portefeuille du PPCR. Il a noté l'ancrage de plus en plus fort du portefeuille du PPCR de la BASD autour des réalisations liées à la représentation et à l'autonomisation économique des femmes, et a attribué les très bons résultats obtenus dans le domaine de la parité des sexes à la collaboration avec les FIC, par rapport aux autres portefeuilles détenus par l'institution.

11. L'équipe chargée de la parité des sexes des FIC a appuyé au cours de l'exercice 18 un certain nombre d'études sur la parité des sexes dans le cadre de l'initiative d'évaluation et d'apprentissage des FIC, à la fois dans une perspective d'analyse et d'appui technique - par exemple, pour l'étude sur la parité des sexes et le secteur privé au Tadjikistan ; le changement des normes en matière de parité des sexes au Mexique dans le cadre de l'étude DGM ; et l'étude à venir confiée à WEDO sur le rôle des organisations féminines locales dans la mise en œuvre des plans d'investissement au titre des FIC, en plus des contributions sur le changement transformationnel et l'étude sur le leadership dans la lutte contre le changement climatique.
12. *Travaux d'analyse sur la parité des sexes effectués par les BMD dans le cadre des FIC* : la phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes et l'institution en amont d'allocations budgétaires spécifiques dans les programmes par pays en faveur de la parité des sexes ont encouragé l'élaboration d'un programme de plus en plus important d'analyses sur la parité des sexes et le changement climatique parmi les BMD. Les travaux d'analyse des BMD portant spécifiquement sur la parité des sexes ont connu un essor au cours de l'exercice 18. Outre l'étude de la BERD au Tadjikistan mentionnée ci-dessus et la collaboration de la BASD avec le Cambodge, ces activités ont porté également sur la conception de nouveaux documents d'analyse par : i) la Banque mondiale sur la parité des sexes et la gestion durable des forêts ; ii) la BAD sur les évaluations de l'impact sur la parité des sexes des investissements du CTF au Maroc et du FIP au Ghana ; et iii) la BID dans le cadre d'une étude associée à un appui technique à l'agence de l'énergie du Nicaragua (ENATREL) sur la parité des sexes et l'accès à l'énergie dans ses programmations au titre du SREP. Toutes les études sont prévues au cours de l'exercice 19.
13. **Suivi et rapports.** Les efforts de suivi de la parité de sexes entrepris par les FIC se sont poursuivis et ont été renforcés au cours de la période considérée. En particulier, l'exercice 18 a été marqué par le renforcement des bases de données de suivi de la parité des sexes et des systèmes de collecte de données pour la mesure des indicateurs de la phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes. Ces derniers s'appuient sur les données concernant les projets collectées par les équipes chargées du suivi et des rapports auprès des BMD, en particulier pour le FIP et le PPCR (voir l'annexe 1). Pour certaines données sur le CFT et le SREP, un appui supplémentaire sera nécessaire pour la collecte des données. En outre, les projets ne comportaient souvent pas d'objectifs initiaux ventilés par sexe, ce qui signifie que ces données

n'ont pas été recueillies systématiquement depuis le début (voir l'annexe 1). Par ailleurs, l'équipe des FIC chargée de la parité des sexes a également soutenu l'équipe de S&R dans sa réforme des outils de suivi afin d'y inclure davantage d'indicateurs et de suivi par sexe, en particulier dans le cas du SREP. Enfin, un effort considérable a été également initié au cours de l'exercice 18 concernant l'examen du portefeuille des FIC en matière de parité des sexes, de leur lancement jusqu'en décembre 2017 et les rapports sont attendus au cours de l'exercice 19.

14. **Activités d'information et de collaboration externes.** Au cours de l'exercice 18, les services chargés de la parité des sexes des FIC ont eu l'occasion de diffuser les études menées dans le cadre de la phase 2 du Plan d'action des FI en faveur la parité des sexes. La BASD a invité la CIFAU à intervenir lors de son séminaire régional sur le thème « *L'égalité des sexes dans la gestion des risques de catastrophe et des changements climatiques : Conjurer un avenir incertain* » à Séoul en République de Corée, en juillet 2017, à travers une communication sur l'intégration de la problématique de la parité des sexes dans le financement du climat : l'exemple des fonds d'investissement climatiques ».
15. En octobre 2017, le spécialiste principal des questions de parité des sexes au sein de la CIFAU a participé en tant qu'orateur principal à l'invitation de la BERD, avec l'ambassadeur du Royaume-Uni et d'autres représentants régionaux, à une cérémonie de remise des prix CLIMADAPT pour le financement de l'adaptation, , durant laquelle 16 entrepreneurs agricoles et leurs chargés de prêts (plus de 30 lauréats au total) ont été récompensés parmi les 2250 participants à la première phase du programme CLIMADAPT de prêts à l'adaptation.
16. En mars 2018, des membres de l'équipe des FIC chargée de la parité des sexes ont assisté à la Journée parlementaire organisée au siège des Nations Unies à New York, au cours de laquelle ils ont participé en tant qu'expert invité à une session organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et ONU Femmes, intitulée « Atténuer l'impact du changement climatique sur les femmes et les filles en milieu rural », afin de partager des exemples sur l'impact des FIC en matière d'observation de la parité des sexes dans l'espace rural. La rencontre a été organisée dans le cadre de la 62^e session de la Commission de la condition de la femme (CCF). Au cours de la même mission, le spécialiste principal de la parité des sexes au sein de la CIFUA a pris la parole lors d'une autre manifestation parallèle organisée par la Mission permanente de l'Irlande auprès des Nations Unies et la Fondation Mary Robinson - Justice climatique, sur le thème « Favoriser la participation des femmes des communautés locales et autochtones à une lutte contre le changement climatique tenant compte de la problématique hommes-femmes ». La rencontre a permis aux FIC de partager l'expérience du Mécanisme de financements dédiés des FIP (DGM) qui affiche de bons résultats en ce qui concerne l'accès des femmes et des communautés autochtones à des financements pour des initiatives locales de gestion durable des forêts.

17. Des relations ont également été maintenues et développées avec les principaux partenaires externes (par exemple, avec le GCF, en engageant un dialogue approfondi avec le consultant qui travaille actuellement à l'élaboration de sa politique en faveur de la parité des sexes ; avec le Fonds d'adaptation dans le cadre de ses initiatives internes de renforcement des capacités sur la parité des sexes ; et avec le personnel de Conservation International pour améliorer les rapports sur la parité des sexes au titre de la composante mondiale du DGM). En outre, des discussions préparatoires ont eu lieu avec des représentants du CIFOR en vue de l'établissement d'un partenariat élargi sur la parité des sexes et les forêts au cours de l'exercice 19.
18. **Communication.** Les activités de communication sur le programme des FIC sur la parité des sexes ont été renforcées au cours de l'exercice 18. L'équipe des FIC chargée des questions de parité des sexes a mis à jour et élaboré le contenu de la partie « Intégration de la parité des sexes » du nouveau site Web des FIC. L'équipe des FIC chargée de la parité des sexes a contribué au blog *CIF Voices* et a publié un article sur la parité des sexes et la forêt au Mexique, soulignant les efforts d'intégration de la parité des sexes entrepris par le Programme d'investissement forestier au Mexique, ainsi que des articles sur la nouvelle politique des FIC sur la parité des sexes.

Activités proposées au titre de l'exercice 19

19. **Programme d'intégration de la parité des sexes au cours de l'exercice 19.** Le programme de travail sur la parité des sexes pour l'exercice à venir se concentrera sur la poursuite des objectifs suivants : i) intégration de la parité des sexes dans les politiques et programmes des FIC et ii) renforcement des connaissances, de l'apprentissage et de l'appui technique sur la parité des sexes dans les FIC. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de la phase 2 du plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes est bien engagée. Depuis le début de la phase 2 en janvier 2017, d'importants résultats ont été obtenus au titre des activités prévues, notamment la préparation et l'approbation de la politique des FIC sur la parité des sexes ; le développement des initiatives liées au suivi et l'établissement de rapports sur la parité des sexes ; et le renforcement du programme d'analyse et d'apprentissage sur la parité des sexes des FIC entrepris par la FICAU et les BMD. Un appui technique a également été fourni à la demande des BMD, mais en raison des retards accusés dans le recrutement du spécialiste de la parité des sexes, l'appui technique direct a dû être réparti plus parcimonieusement qu'on l'aurait souhaité. Avec le recrutement du titulaire de ce poste au cours de l'exercice 19, on espère optimiser l'appui technique aux BMD et aux pays.
20. Au cours de l'exercice 19, les activités relatives à la parité des sexes continueront d'être centrées sur la mise en œuvre de la phase 2 du Plan d'action des FIC en faveur de la parité des sexes et sur l'amélioration du déploiement de la politique des FIC sur la parité des sexes auprès des BMD et des pays bénéficiaires des FIC. Au cours de l'exercice 19, l'accent sera mis sur la

convocation d'une conférence mondiale des FIC sur la parité des sexes et le climat (voir description ci-dessous) afin de partager les enseignements tirés et les connaissances sur les meilleures pratiques dans ce domaine à la fois stratégique et opérationnel. Deuxièmement, une rencontre régionale d'apprentissage sera organisée avec les pays pilotes sur la parité des sexes et la gestion durable des forêts (en collaboration avec le CIFOR). Elle portera essentiellement sur la mise en œuvre des projets et les points d'entrée pour l'élaboration des politiques au niveau des pays, et notamment sur la possibilité d'obtenir des résultats positifs en matière de parité des sexes grâce à l'amélioration de la chaîne de valeur forestière. Troisièmement, des actions de renforcement des capacités seront organisées auprès des BMD et des pays pilotes, ainsi qu'auprès des observateurs, dans le cadre de la politique des FIC sur la parité des sexes et aussi pour identifier des projets avant-gardistes pouvant permettre de promouvoir le leadership des femmes dans le domaine du climat à de multiples échelles.

21. Les autres activités qui seront menées par les services des FIC chargés de la parité des sexes au cours de l'exercice 19 comprendront l'élaboration de documents sur la gestion des connaissances sur la parité des sexes et la protection sociale adaptative comme points d'entrée pour engager la réflexion sur la parité des sexes et le risque au niveau du ménage et de la communauté, ainsi qu'une note technique sur la parité des sexes et l'agro-industrie. En outre, les efforts de collaboration avec les équipes chargées de l'étude sur l'E&L travaillant sur les études liées à la parité des sexes se poursuivront au cours de l'exercice 19. Les travaux en cours portent notamment sur : i) la parité des sexes et les forêts (avec le personnel de l'unité Environnement et changement de comportement de la Banque mondiale) ; ii) transformation institutionnelle par l'inclusion des associations féminines (avec WEDO, observateur au sein des CIF) ; iii) la parité des sexes dans le financement de l'adaptation et la fourniture d'énergie hydraulique (avec les équipes FIC et parité des sexes de la BERD), et iv) genre et changement transformationnel (consultants des cabinets ITAD et ICF).
22. Comme indiqué précédemment, les activités de programmation au niveau des pays se poursuivent également. Il s'agit notamment de travaux d'analyse sur la parité des sexes et les forêts (BID et Banque mondiale), et sur les évaluations de l'intégration de la parité des sexes au niveau de chaque FIC dans les programmes du FIP et du CTF (Banque africaine de développement). Enfin, l'examen du portefeuille des FIC en matière de parité des sexes sera achevé au cours de l'exercice 19 et mettra en évidence les tendances au fil du temps en ce qui concerne la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les programmes, ainsi que les bonnes pratiques en matière de conception au niveau des plans d'investissement et des projets. Les systèmes de suivi et de rapports sur les indicateurs de la parité des sexes dans les FIC continueront d'être renforcés, en collaboration avec l'équipe S&R des FIC et les BMD. Des rapports réguliers sur la « qualité à l'entrée » des nouveaux plans d'investissement et projets continueront d'être présentés dans les rapports semestriels sur les programmes des FIC.

23. **Conférence des FIC sur la parité des sexes et le climat** : dans le cadre de la célébration de son dixième anniversaire, la CIFAU, en collaboration avec les BMD et d'autres co-organisateur qui restent à identifier, organise une conférence mondiale sur la problématique de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique tenant compte de la problématique hommes-femmes. La conférence est organisée dans le but de : i. partager les enseignements tirés des programmes d'investissement des FIC pour la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, et ii. identifier les dernières connaissances et recherches sur les politiques et les pratiques en matière de promotion de la parité entre les sexes et la lutte contre le changement climatique dans divers contextes et à différentes échelles. Cette conférence mondiale prévue pour durer deux jours devrait attirer un large éventail de participants, parmi lesquels des décideurs des pays en développement et des agents d'organismes du secteur public, des représentants du secteur privé, des universitaires, des membres d'organisations de la société civile, des bailleurs de fonds et des fonctionnaires d'institutions multilatérales, issus notamment du Groupe de la Banque mondiale, de banques régionales de développement et d'agences des Nations Unies.
24. La conférence s'articulera autour d'un nombre restreint de thèmes généraux qui seront examinés en plénière tels que la parité des sexes et le changement institutionnel dans le contexte du changement climatique ; la parité des sexes, le climat et la pauvreté, ainsi que des enquêtes sectorielles plus ciblées sur le lien entre la parité des sexes et le climat, qui seront débattues au cours de sessions parallèles. Les exemples tirés de l'expérience des FIC viseront à nourrir la réflexion sur les questions relatives à la conception et la mise en œuvre en rapport avec les innovations sectorielles, les mécanismes institutionnels, les effets des politiques et les impacts observés dans les domaines économique, social et environnemental. Des orateurs de haut niveau seront invités à prononcer des allocutions lors d'une séance d'ouverture. La deuxième journée comprendra une séance plénière sur l'élaboration de plans d'action visant à promouvoir le leadership des femmes dans le domaine du climat à de multiples échelles. Des sessions sectorielles spécifiques seront organisées sur les thèmes matriciels des marchés, de la gouvernance et des moyens d'existence, ainsi qu'un volet sur l'évaluation et les innovations en matière d'apprentissage dans les domaines du genre et du climat. D'autres thèmes sectoriels spécifiques couvriront des domaines tels que la parité des sexes et l'atténuation à grande échelle ; la parité des sexes et la protection sociale adaptative ; la parité des sexes et l'accès à l'énergie ; le financement inclusif pour le renforcement de la résilience ; la parité des sexes, le climat et la planification urbaine, en particulier les investissements dans les transports ; la parité des sexes et les paysages ruraux ; et la parité des sexes, le climat et la santé.